

Actualité MAXEVILLE DANS LES PREMICES DE NOËL

■ AVEC LA BOURSE AUX JOUETS DE L'AQCLB



Pendant que la plupart des enfants étaient à l'école, leurs parents ont passé une partie de l'après-midi du 15 novembre dernier au CILM pour leur choisir des cadeaux de Noël... en ayant la garantie que l'effet de surprise serait conservé.

■... ET LE DEFILE DES LANTERNES DE LA SAINT MARTIN

Pour sa dixième édition, le défilé des lanternes, organisé par l'association France Allemagne Langues et Cultures et la ville de Maxéville, a accueilli plus de mille participants. Des Maxévillois, certes, mais également des visiteurs venus de toute l'agglomération nancéienne et, bien entendu, bon nombre de nos amis allemands.



Vers 17h30, le long cortège de lampions a défilé joyeusement dans les rues du centre, précédé par saint Martin, sa troupe de cavaliers et les fanfares des villes de Maxéville et de Ramstein Miesenbach.



Dans le parc de la mairie, les spectateurs ont ensuite assisté à la scène du partage du manteau de saint Martin avec un pauvre hère et à un spectacle animé par les enfants du Pumuckl et de Falc-Schule.

La manifestation s'est achevée par la dégustation très appréciée de bretzels et de chocolat ou de vin chaud.

Sommaire

- Page 2 Vie municipale
- Page 3 Mairie pratique
- Page 4 Le dossier du mois
- Page 5 A votre agenda
- Page 6 La tête et les jambes
- Page 7 Du côté des enfants
- Page 8 La ville en mouvement

Editeur : ville de MAXÉVILLE (54320),
14, rue du 15 septembre 1944
Mairie.maxeville@mairie-Maxeville.fr
représentée par son maire, Henri BEGORRE
Directeur de la Publication : Henri BEGORRE
Rédactrice : Véronique THIETRY
Imprimeur : imprimerie Jeanne d'Arc
14, rue Blaise Pascal - MAXÉVILLE (54320)
Parution : mensuel tiré à 4 600 exemplaires
Dépôt Légal effectué à la préfecture de Meurthe-et-Moselle
sous le numéro 479
Prix : gratuit

■ Afin de respecter nos délais de parution, le compte-rendu des délibérations du Conseil municipal du mercredi 28 novembre vous sera communiqué dans la prochaine édition du Pim.

■ SOYONS PRETS POUR L'€URO !

Au 1er janvier 2002, nous abandonnerons le franc pour entrer dans l'ère de l'euro. Cette évolution nécessite, certes, quelques mesures préalables que nous vous rappelons ci-dessous. Dans bien des cas, il n'y a cependant pas lieu de se précipiter car vous disposez encore de délais suffisants.

N'attendez pas ! ...

...pour réclamer votre chéquier en euros car les chèques en francs seront interdits après le 31 décembre 2001 (les chèques émis avant le 31 décembre 2001 resteront cependant valables 1 an.)

- Il en est de même pour les Chèques Emploi Service.
- Les Chèques-Vacances en francs ne seront plus acceptés par les professionnels à partir du 1er janvier 2002. Vous devez les échanger auprès de l'organisme qui vous les a fournis.
- Tickets CAF : ceux émis en francs en 2001 sont périmés le 31 décembre 2001. Ceux que la CAF émettra en début d'année seront en euros, évidemment.
- Les billets étrangers passent aussi à l'euro : l'Allemagne, le Luxembourg, la Belgique, les Pays-Bas, l'Italie, l'Espagne, le Portugal, l'Autriche, la Grèce, l'Irlande et la Finlande.
- Les chèques de voyage ("traveller's cheques").

Notre conseil : déposez vos espèces superflues sur des comptes bancaires dès maintenant : le passage à l'euro se fera automatiquement. N'oubliez pas les "bas de laine", les "fonds de tiroirs" et la **tirelire** des enfants !

Rien ne change...

- ...pour votre Carte Bancaire : elle vous permet déjà de payer en euros.
- Les Titres-Restaurant émis en 2001 restent valables jusqu'au 31 janvier 2002.

Ne vous précipitez pas...

...les "kits euros" seront disponibles à partir du 14 décembre, aux guichets des banques, de la poste et des caisses d'épargne. Vendus 100F (soit 15,24€), ils seront certainement un best-seller à Noël. Mais rien ne vous oblige à en acheter : ces pièces ne pourront pas être utilisées avant le 1er janvier 2002. Or, dès cette date, les commerçants vous rendront la monnaie en euros et les guichets automatiques distribueront des euros en billets de 10, 20 ou 50 euros (65,56 F, 131,19 F et 327,98 F) à compter de la première semaine de janvier.

Jusqu'au 17 février 2002 ...

- ...vous pourrez utiliser vos francs (billets et pièces) chez tous les commerçants,
- ou les faire reprendre (ainsi que les billets étrangers de la zone euro) par votre banque, la poste ou les caisses d'épargne.
- Vous pourrez vous faire payer les mandats libellés en francs ou les TIP (Titres Interbancaires de Paiement) payables en espèces à la Poste.

Un conseil : Prévoyez deux porte-monnaie : un pour les francs ; un pour les euros. En effet, vous pourrez payer en francs, mais on vous rendra la monnaie en euros... Une raison de plus pour passer rapidement à l'euro !

■ PROCHAINE SEANCE DU CONSEIL MUNICIPAL

Elle aura lieu le jeudi 20 décembre 2001 à 20h en mairie.

QUELQUES MESURES de PRECAUTION...

NE FAITES AUCUNE TRANSACTION A DOMICILE :

- Ne vous laissez pas tenter par des propositions commerciales du style : "envoyez-nous un chèque de 500F et notre société vous enverra des euros à domicile" : seuls les établissements financiers (banques, postes et caisses d'épargne) sont habilités à effectuer l'échange des billets francs contre des billets euro et ce **uniquement après** le 1er janvier 2002. De même, refusez de tels échanges en porte à porte.
- En cas de proposition d'échange francs-euros à domicile, appelez immédiatement la police.
- Faites de même, si une personne vous propose d'emporter vos billets à la banque.
- Si la personne se présente à votre domicile comme étant un employé de votre banque, téléphonez à votre agence (le numéro est indiqué sur votre chéquier) pour vérifier si elle est effectivement habilitée à effectuer cette opération.

NE TRANSPORTEZ PAS de GROSSES SOMMES à la FOIS

- Evitez de transporter de trop grosses sommes à la fois et de manipuler de l'argent devant des tiers.
- Préférez une poche qui ferme, ou une enveloppe dans un sac en plastique, à un sac à main pour transporter votre argent.
- Pour changer des sommes importantes, prenez rendez-vous, et faites vous recevoir individuellement par votre banquier afin de garantir la discrétion de l'opération.
- N'annoncez pas que vous allez à la banque (ou que vous en revenez).

- Faites vous accompagner par une personne de confiance

N'ACCEPTÉZ, ET N'ÉMETTEZ PAS DE CHÈQUES EN FRANCS DÈS LE 1er JANVIER ils seraient frappés de nullité.

- Les chèques en francs ne peuvent être émis que jusqu'au 31 décembre 2001 à minuit.
- le 1er janvier, détruisez vos formules de chèques en francs pour éviter les confusions, mais conservez les talons.
- Il appartient au bénéficiaire de s'assurer que le chèque est rédigé en euros sur une formule exprimée en euros.
- Les chèques émis en francs au cours de l'année 2001 resteront valables 1 an.
- Les chèques émis en euros sont dès aujourd'hui valables 1 an.

N'ACCEPTÉZ PAS LES BILLETS PERCES

- Refusez les billets en francs présentant des encoches et un trou de 8 mm au milieu de la zone blanche (filigrane) : c'est ainsi que les billets seront invalidés par les banques à partir de janvier. Ils n'auront donc plus aucune valeur.
- Si on vous en propose : alertez la police.

PRENEZ DE BONNES HABITUDES :

- Apprenez à compter en euros : habituez-vous aux prix ...en comparant avec vos revenus en euros. Ce sera plus facile car vos relevés de compte sont déjà en euros.
- Utilisez un convertisseur comme celui que la Mairie de Maxéville a distribué
- Méfiez-vous des prix d'appels. Nous avons tous la même réaction devant une promotion "Ah ce n'est pas cher". Mais attention : aujourd'hui, c'est en euros !
- Rappelez-vous : 15 euros = 100 francs.(15,24€ exactement).
- Ne négligez pas les centimes : 2 centimes d'euro = 13 centimes de francs.

Bon €uro à tous.

Venez rencontrer les adjoints lors des permanences qu'ils assurent dans votre quartier.

Quartier	Permanence	Adjoint ou Délégué
■ Les Aulnes	Judi 13 décembre de 18h à 19h à l'école Moselly	Henry KROPACK
■ Meurthe/Canal	Vendredi 7 décembre de 20h à 21h à l'ancienne annexe des Cadières	Edwige FRANZETTI
■ Centre	Samedi 15 décembre de 11h à 12h en mairie	Michel BONAMOUR

En dehors de ces permanences, les adjoints et délégués se tiennent à votre disposition et peuvent vous rencontrer sur rendez-vous. Contactez le 03.83.32.30.00 ou transmettez vos demandes et remarques par le biais du coupon qui se trouve en page 8.

PERMANENCE DES ELUS DE LA GAUCHE PLURIELLE

Gérard Laurent, Olivier Pivel, Denis Truck, Michèle Meyer-Malheux, Evelyne Mechling et Bernard Ricci assureront une permanence le :

- vendredi 14 décembre de 18h à 19h à l'école Moselly
- vendredi 21 décembre de 18h à 19h à la salle 16 du CILM.

Etat civil

BIENVENUE A...

- Charlene PIANTONI, née le 17 octobre 2001
- Cyprien DUPERRAY, né le 17 octobre 2001
- Victor BECKER, né le 22 octobre 2001
- Clara DEMARTHEAUX, née le 3 novembre 2001
- Imen BOUKHRISSE, née le 5 novembre 2001
- Yann DIZAMBOURG, né le 11 novembre 2001
- Alexy HOUX, né le 13 novembre 2001

ILS SE SONT UNIS...

- Thierry RAMBOUR et Marie-Christine PIERRON, mariés le 27 octobre 2001
- Bruno GOSSET et Céline MONSKI, mariés le 10 novembre 2001

ILS NOUS ONT QUITTES...

- Bernard HAAS, décédé le 06 octobre 2001
- Gilles ROSIN, décédé le 13 octobre 2001
- Léoncie DEFRINO veuve CLAUZEL, décédée le 14 octobre 2001
- Marie GRIMLER veuve LANNES, décédée le 17 octobre 2001
- David MOUCHOT, décédé le 25 octobre 2001
- Auguste GAUD, décédé le 22 octobre 2001
- René LÉONET, décédé le 25 octobre 2001
- Jean COLLET, décédé le 30 octobre 2001
- Olga BALDANZI veuve MOMETTI, décédée le 07 novembre 2001
- Louis ROPION, décédé le 06 novembre 2001

Infos pratiques

COPIE CERTIFIEE CONFORME

Depuis le 2 octobre, les administrations n'ont plus le droit de demander au citoyen la certification conforme de photocopies de documents (diplômes, documents d'état civil, etc.). Désormais, une simple photocopie du document original suffit. La seule exception est dans le cas où la copie serait destinée à une administration étrangère.

NOUVEAU PANNEAU D'AFFICHAGE

Afin de faciliter aux Maxévillois la consultation des informations administratives sur le secteur Centre, les petits panneaux d'affichage des grilles de la mairie ont été supprimés. Les affichages légaux se trouvent désormais dans le nouveau panneau installé à l'angle de la rue du 15 septembre 1944 et de la rue Charcot.

ENQUÊTE INSEE

Du 1er décembre au 28 février, l'INSEE effectuera une enquête sur les conditions de logement en France. Certains Maxévillois seront contactés pour ce sondage. Un courrier les avisera préalablement du passage et du nom de l'enquêteur, qui se présentera muni de sa carte professionnelle. Les réponses fournies sont anonymes et ne sont exploitées que dans un but statistique.

LES ANCIENS POUSSENT LA CHANSONNETTE

Le 27 octobre dernier se déroulait le traditionnel après-midi récréatif organisé à la maison de retraite Notre Dame du Bon Repos par la ville de Maxéville. Tous en chœur, les quelques 130 seniors conviés ont chanté ... et même dansé sur les succès de leur jeunesse. Musique, orgue de barbarie mais également contes étaient au rendez-vous. Patrick Berger était venu leur faire découvrir les contes de Fraimbois : autrement dit l'univers du "Nanon" et des contrées vosgiennes. Cet après-midi aura ainsi permis à nos aînés de passer un moment agréable, le tout en musique et avec goûter à l'appui.



DATES DES PROCHAINES CONSULTATIONS JURIDIQUES

● Accueil et information des victimes :

- au Centre, en mairie, le samedi 8 décembre de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Rommelfangen
- à Champ-le-Bœuf au CILM le samedi 22 décembre de 9h30 à 11h30 auprès de Maître Aubrun-François.

● Aide aux victimes :

L'association A.N.N.E. vous reçoit au CILM chaque vendredi de 14h à 17h et sur rendez-vous au 03 83 90 22 55.

● Conciliation et médiation :

au CILM le mardi 4 décembre de 8h30 à 11h30.

AVIS AUX CONTRIBUABLES MAXEVILOIS

La Trésorerie Principale de la ville de Maxéville sera fermée au public les lundis 24 et 31 décembre.

RAPPEL DE LA LEGISLATION SUR LES NUISANCES

Le bruit : Respectez les horaires suivants lorsque vous bricolez ou jardinez en utilisant des appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage :

- du lundi au vendredi de 8h à 20h
- le samedi de 9h à 12h et de 15h à 19h
- le dimanche et jours fériés de 10h à 12h

Le feu : Les brûlages à l'air libre sont interdits. Utilisez les déchetteries à votre disposition.

RAMASSAGE DES DECHETS MENAGERS

Mardi 25 décembre et mardi 1er janvier étant des jours fériés, le ramassage des déchets ménagers s'effectuera respectivement le mercredi 26 décembre et mercredi 02 janvier à partir de 4h du matin. Merci de sortir vos containers et sacs poubelles la veille, après 20h. Nous vous confirmerons ces dates par voie de presse et d'affichage.



COMMISSION DE QUARTIER DES AULNES :

REUNION DU 23 OCTOBRE

Les membres de la commission des Aulnes ont pris connaissance des différentes manifestations qui se dérouleront sur la commune pour la saint Nicolas et ont ensuite mis la dernière main à l'organisation du goûter proposé, en partenariat avec la municipalité, aux enfants du quartier et à leurs parents : le 5 décembre prochain, en compagnie de saint Nicolas, les familles auront ainsi la possibilité de partager un moment de convivialité autour de friandises, de brioches et de chocolat chaud.

Les membres ont également pris connaissance des activités qui se dérouleront au local des Aulnes en relation avec les Eclaireurs de France dans le domaine de l'aide aux devoirs : accueil des enfants du quartier âgés de 6 à 11 ans le mardi et jeudi de 16h30 à 18h et de 18h à 19h pour les collégiens jusqu'à fin décembre. De janvier à juin 2002, les enfants de 6 à 11 ans seront accueillis le lundi, mardi, jeudi et vendredi de 17h à 18h et les 11-15 ans, le lundi, mercredi et vendredi de 18h à 19h. Des animations pour les adolescents interviendront ultérieurement sur des projets plus spécifiques.

Ont ensuite été abordés l'entretien du quartier avec un rappel sur les différents partenariats de la Ville et des conventions passées avec l'OPAC et la Société de nettoyage ONYX ; le fleurissement avec l'installation cette année de 3 mâts et 3 jardinières.

Enfin, il a été rappelé aux membres de la commission que le secteur de la Ville Haute, Haut du Lièvre, Aulnes et Champ le bœuf a été retenu comme grand projet de ville et a fait l'objet d'une contractualisation entre différents partenaires (Etat, CUGN, Maxéville, Laxou, bailleurs sociaux, CdC) ; ce dernier ayant pour objectif de diversifier l'habitat, ancrer dans la durée le projet social, ... Plusieurs éléments ont été abordés : la déchetterie, les gens du voyage, l'urbanisation future avec la réalisation d'une maquette et une modélisation informatique, la restructuration des centres commerciaux, la construction d'un stade de foot qui sera situé sur le secteur du Zénith.

COLLECTE DES OBJETS HETEROGENES

La prochaine collecte des objets hétérogènes doit s'effectuer au mois de janvier sur la commune de Maxéville. Le calendrier 2002 ne nous sera communiqué que fin décembre. Nous vous en informerons par voie de presse, dans les panneaux d'affichage communaux et sur le site de la Ville (www.mairie-maxeville.fr) dès qu'il aura été établi.

TRAITEMENT DE L'EAU POTABLE

La mise en place du plan vigipirate renforcé a fait l'objet de diverses mesures, notamment dans les opérations de potabilisation de l'eau. La concentration en chlore a donc été légèrement augmentée dans ce traitement à titre préventif. Afin d'offrir aux consommateurs toutes les garanties sur la qualité de l'eau courante, des dispositions similaires ont été mises en œuvre dans le réseau public de distribution de la Communauté Urbaine.

Voyage humanitaire en Roumanie

Le voyage humanitaire organisé chaque année par le Comité de jumelage et la ville de Maxéville en faveur des habitants de Poienile Isei en Roumanie s'est déroulé en octobre dernier.

Nos voyageurs ont fait une première étape à Balatonlelle en Hongrie où le Comité de jumelage avait été invité à participer à la fête des écoles et de l'Europe organisée à l'occasion des dix ans de la ville. Après une messe et un concert d'orgues, toute la journée du dimanche a été animée par des spectacles et des danses. ▼



Réunis en comité restreint avec les représentants de Ramstein Miesenbach et de Balatonlelle, Gisèle Vatry, Jean-Luc Tritz et Serge El Founi ont envisagé avec eux le possible développement des échanges entre les trois villes notamment par des échanges scolaires via Internet.

En reprenant leur route vers Poienile Isei, le petit groupe de Maxévillois a été confronté à bien des difficultés lorsqu'il a fallu passer les différentes frontières : l'obligation imprévue de fournir une attestation de désinsectisation et désinfection pour les vêtements ou encore celle de retirer des deux cents colis transportés toutes les chaussures, peluches et jouets en plastique qui s'y trouvaient ont abouti à plus de douze heures passées en formalités douanières et en tri.

Notre équipe a bien dû se rendre à l'évidence : la poursuite de l'aide humanitaire apportée à nos amis roumains devra se faire sous une forme différente afin d'éviter le surcroît de démarches administratives et le rejet d'une partie des articles acheminés... pourtant indispensables. La solution la plus simple paraissant de collecter en France des fonds suffisants pour effectuer l'ensemble des achats en Roumanie.

Après toutes ces péripéties, chaque enfant de Poienile Isei a enfin pu recevoir son colis... ▶

...et le soutien des Maxévillois s'est étendu à tout le village puisque les 24.000F recueillis par le Comité de jumelage au dernier vide-grenier ont été consacrés à financer la réouverture et le maintien de l'électricité dans le dispensaire durant un an, à acheter du matériel pédagogique pour l'école, du matériel électrique pour la mairie et de la peinture pour l'église.

Il reste cependant beaucoup à faire pour ces habitants qui ne disposent pas même de l'eau courante alors que la commune ne perçoit ni taxe ni impôt pour financer ses projets. Un projet de financement sur des fonds européens est d'ailleurs à l'étude avec le NANCIE pour l'installation du réseau d'eau.

Si l'aide humanitaire est un volet important des relations avec Poienile Isei, la ville de Maxéville et le Comité de jumelage souhaitent également développer des relations interculturelles avec la Roumanie. Une première

rencontre avec le maire de Sighet, ville située à 50 kilomètres de Poienile Isei, a permis d'évoquer la mise en place d'échanges scolaires via Internet, la création de contacts entre les associations maxévilloises et le groupe culturel de Sighet ou encore la recherche de partenariats avec des entreprises françaises. ▼



Le Comité de jumelage adresse ses plus vifs remerciements à tous ses donateurs, aux services techniques, aux bénévoles qui œuvrent tout au long de l'année, et particulièrement aux mamies du foyer de la Justice qui ont habillé les poupées ainsi qu'à la société OCP pour tous les produits médicaux qu'elle permet d'apporter chaque année au dispensaire de Poienile Isei.



➔ En décembre

■ CONSULTEZ LE PROGRAMME DES VISITES DE SAINT NICOLAS EN PAGE 7

■ DU 3 DECEMBRE AU 1er FEVRIER



Au 5, rue Paul Richard, l'IUUFM présente au "Préau des arts" les œuvres photographiques de Laurent Gueneau consacrées à Moscou. Cette exposition est ouverte à tous les Maxévillois du lundi au vendredi de 8h à 18h. Si vous désirez effectuer une visite commentée en groupe, **contactez Liliane Beauquel au 06 70 39 38 58 ou par mail : liliane.beauquel@lorraine.iufm.fr**

■ VENDREDI 7 ET SAMEDI 8 DECEMBRE

Afin de soutenir l'action du Téléthon 2001, le club Alérion Tennis Parc organise les 24h du tennis. Du 7 décembre à 18h au 8 décembre à 18h, pour chaque échange de balles comptabilisé entre deux joueurs les sponsors de la manifestation reverseront 1F au Téléthon. Tous les joueurs de tennis sont cordialement invités. Pour réserver des créneaux, **contactez le 03 83 98 33 42 ou le 06 08 92 57 63.**

■ SAMEDI 8 DECEMBRE

L'Amicale des Haut-Marnais de Meurthe-et-Moselle organise sa rencontre mensuelle de belote et tarot au CILM. Les participants s'inscrivent à partir de 13h30 et les jeux débutent à 14h. Frais d'inscription : 35F (5,34€). Cet après-midi est ouvert à tous et chaque participant reçoit un lot. **Contact : Michel Hislen, 13 rue de la Seille.**

■ DIMANCHE 9 DECEMBRE

Le comité de jumelage organise un voyage au marché de Noël de Ramstein Miesebach pour ses adhérents. Après un après-midi d'emplettes, les participants assisteront à un concert de Noël donné par l'Orchestre de l'armée américaine à la Maison du citoyen. Le bus quittera la mairie à 13h30 et le parking du centre commercial La Cascade à 13h45. Prévoyez des marks pour le repas du soir car le retour se fera vers 22h. Les inscriptions sont closes.

■ LUNDI 10 DECEMBRE

L'amicale des retraités Solvay invite ses membres à se retrouver à la salle de la rue de la Justice à 14h30 pour procéder au règlement de leur cotisation au titre de l'année 2002. Le montant de la carte est fixé à 25F (3,81€). Les membres pourront également s'inscrire au repas et à la galette des rois qui suivront l'assemblée générale de l'amicale organisée le 15 janvier prochain à Dombasle.

■ DU 12 AU 23 DECEMBRE

Comme chaque année, l'association Arche de Noël, Arbre de Noël sera présente près de l'ascenseur panoramique, au 1er étage du centre commercial saint Sébastien pour procéder à une grande collecte de jeux, poupées, jouets divers et autres dons. Ils seront distribués aux enfants de 1 à 13 ans issus de familles démunies de Maxéville, Laxou et Nancy - ville Haute lors de l'arbre de Noël organisé par l'association à Gentilly le 19 décembre prochain. **Contact : Marie-Christine Debet 03 83 95 13 13 (répondeur.fax).**

■ JEUDI 13 DECEMBRE

Le foyer de l'Amitié organise un repas de Noël à la salle des banquets du CILM à partir de 12h. Un homme orchestre animera ce repas ouvert à tous. **Contact : Pierre Vauchelle, 1 allée du Buttant à Laxou - 03 83 96 56 88.**

■ SAMEDI 15 DECEMBRE

L'association Jeunes et Cité organise un dîner dansant avec "ambiance tropicale" au CILM à partir de 20h. Le groupe Bossembo assurera l'animation. Le repas est confectionné par les jeunes du quartier pour financer un projet de vacances. L'inscription auprès de Jeunes et Cité, 3 rue de la Crusnes, 03 83 98 41 51, est obligatoire. Les tarifs : 50F si vous souhaitez soutenir le projet, autrement, 30F par adulte et 20F par enfant.

■ DIMANCHE 16 DECEMBRE

● **Venez chanter avec nous et aider les enfants du monde !** L'association les Amis des Enfants du Monde vous invite à venir chanter pour le plaisir en l'église sainte Anne située avenue de Boufflers à 15h. L'entrée est libre, mais vos dons iront soulager la souffrance des enfants du tiers-monde. Nous vous attendons nombreux ! **Contact : Gisèle Vatry - 03 83 98 26 85.**

● **Le repas dansant** des bénévoles du centre se déroule à la salle du parc de 12h à 19h. L'orchestre "Les Storels" animera cette sympathique manifestation. Les réservations sont closes.

■ LUNDI 17 DECEMBRE

● Maxéville a souhaité s'inscrire dans l'année Jean Prouvé en apportant un éclairage spécifique sur la personnalité d'un **Jean Prouvé "Entrepreneur Humaniste"**. La Municipalité vous invite à participer à un échange-débat autour de l'esprit Jean Prouvé et à découvrir l'exposition dévoilant en huit panneaux "Jean Prouvé à l'usine". La présentation débutera à 11 heures à la salle du conseil de la mairie. Un verre de l'amitié vous sera offert à l'issue de cette rencontre. Merci de confirmer préalablement votre présence auprès de la mairie au 03 83 32 30 00, poste 128.

● Dans le cadre du contrat de Ville de l'agglomération nancéenne 2000-2006, le quartier du Champ-le-Bœuf est classé comme quartier prioritaire. La commission intercommunale de quartier se transforme en Conseil de développement de quartier du Champ-le-

Bœuf. Pour ce faire, **une réunion publique** est organisée à **20h30 à la salle des spectacles du CILM.**

L'ensemble des habitants du quartier, les associations, les commerçants, les artisans, écoles sont invités à participer avec les différents partenaires institutionnels (CUGN, OPAC, Etat, ...) à cette rencontre coprésidée par Messieurs Guillerme et Bégorre.

A la suite de cette réunion, un appel à candidatures sera effectué afin de constituer des groupes de travail selon les différents thèmes à développer.

■ MARDI 18 DECEMBRE

Le Comité des fêtes de Champ-le-Bœuf organise son thé dansant mensuel à la salle des banquets du CILM de 14h à 18h. L'orchestre de Claude Dontenwill animera l'après-midi. Entrée : 30F (4,57€).

■ JEUDI 20 DECEMBRE

● Les associations d'anciens combattants AMC et FDCR procéderont au dépôt d'une gerbe sur la tombe de l'aumônier Jean Kopp à l'occasion du 40e anniversaire de sa mort en Algérie le 21 décembre 1961. Les participants ont rendez-vous à 11h25 devant l'entrée du premier cimetière. **Contacts : Claude Sigrist, 63 rue de Lorraine et Marcel Signoret, 106 rue de la Justice.**

● L'association ESAF 54 vous invite à visiter ses locaux situés 15, rue de la Seille dans le cadre de sa journée portes ouvertes. Un "petit déjeuner solidaire" se déroulera de 8h45 à 10h et permettra de traiter du thème de l'Euro en compagnie de Nassira Douha, cadre à la Banque de France. Des déjeuners à thème seront ensuite organisés le second jeudi de chaque mois et chaque Maxévillois pourra s'y inscrire. L'inauguration officielle des locaux aura lieu à 18h avec la présentation d'une exposition intitulée "Portraits de femmes".

Contact : ESAF 54, 15 rue de la Seille, 03 83 97 03 16 mail : esaf54@wanadoo.fr site : www.toutnancy.com/esaf54

■ LUNDI 31 DECEMBRE

Le Comité de Jumelage et la Ville de Maxéville vous invitent à prendre part à la traditionnelle course de la St Sylvestre à Ramstein Miesebach. Le bus partira du complexe Léo Lagrange à 9h, le retour à Maxéville est prévu à 19h. **Contact : Serge El Founi, 06 82 99 04 49 ou service Jeunesse Animation Sport, 03.83.37.01.67.**

➔ Le mois dernier

■ CEREMONIES DU 11 NOVEMBRE

Après le traditionnel office religieux, la commémoration du 83e anniversaire de l'armistice de la guerre 1914-1918 s'est poursuivie par des allocutions et dépôts de gerbes sur la tombe du maquisard inconnu, au monument aux morts et au cimetière militaire.

Marc Lucien, ancien combattant au Maroc s'est ensuite vu remettre la Croix du combattant ainsi que la médaille commémorative et celle d'Afrique du Nord.



Activités sportives

■ FOOTBALL : AS Champ le Bœuf

Les matchs se déroulent au complexe sportif Léo Lagrange

- 1er décembre :
équipe 1 des 15 ans - Ecrouves 1 à 15h
- 2 décembre :
seniors 1 - Belleau 1 à 14h30
- 8 décembre :
équipe 1 des 13 ans - Blainville 2 à 15h
- 9 décembre :
seniors 2 - Tomblaine 2 à 14h30

Lors de leur rencontre avec Houdemont 1, l'équipe 1 des seniors a été battue par 3 tirs au but à 0 après avoir achevé le temps réglementaire à 1 partout.



L'équipe reste cependant qualifiée en coupe de Lorraine, de même que celles des 13 et 18 ans en coupe de District de la Meurthe et Moselle sud. Venez nombreux pour les encourager lors de leurs prochaines rencontres !

Contact: Christian Schwartz 03 83 97 70 73.

■ VOLLEY-BALL : Punch Nancy Maxéville Malzéville VB

Les manifestations se déroulent au complexe Marie Marvingt.

- 2 décembre :
équipe de nationale 2 - Dam Meulin à 15h
- 22 décembre :
grands tournois de Noël de 14h au lendemain, 23 décembre à 6h.

Ces tournois s'adressent tant aux non-licenciés qu'aux joueurs de Régionale et Nationale. Les écoles primaires joueront de 14h à 18h, les seniors de 18h à 6h du matin.
Contact : Alain Henin, 42 rue de Phalsbourg à Nancy - 03 83 90 36 23.

■ HANDBALL : AS Maxéville

Les matchs se déroulent au complexe Marie Marvingt :

- 8 décembre :
équipe 2 - Conflans à 18h30
équipe 1 - Tronville en Barrois à 20h30

L'entrée est gratuite. Venez nombreux pour les soutenir.

Le 27 octobre dernier, Maxéville 1 a brillamment remporté par 27 à 17 son match comptant pour la coupe de Lorraine contre l'équipe du SMEC3. Nos plus vives félicitations !

Contact : Béatrice Faivre 03 83 27 66 88.

■ BASKET : les Lynx Maxévillois

Matchs se déroulant au complexe sportif Léo Lagrange :

- 1er décembre :
poussins - Blainville à 15h
benjamins - PSV Ludres
Neuves Maisons 2 à 16h30
minimes - Houdemont à 18h
- 8 décembre :
seniors B - Waville à 18h
- 15 décembre :
mini poussins - Champigneulle à 13h30
poussins - Saulxures 2 à 14h30
benjamins - Champigneulle à 16h
seniors A - Joudreville à 20h

Match se déroulant au complexe Marie Marvingt :

1er décembre : seniors A - Blainville à 20h

Contact Martine Peton 03 83 98 68 84.

■ VACANCES DE NOEL POUR LES JEUNES DE 12 - 18 ANS...

Amateurs de tournois de foot et de jeux en réseau, participez nombreux aux "championnats sportifs et informatiques" qui seront organisés pendant les vacances de Noël au complexe Marie Marvingt et à Max'Net...

■ LE FJEP VOUS PROPOSE DEUX NOUVELLES ACTIVITES

Le tennis : le FJEP assure désormais la gestion des cours de tennis situés sous le pont autoroutier de la rue de la République et propose deux formules :

1) L'école de tennis encadrée par un professeur diplômé d'Etat :

- de 6 à 11 ans, initiation : mardi de 17h30 à 18h30 ou de 18h30 à 19h30 ou samedi de 13h à 14h ou de 14h à 15h. Coût annuel : 505F (77€) plus licence et carte 91F (14€).
- de 12 à 15 ans, perfectionnement ou niveaux : mardi de 19h30 à 20h30 ou samedi de 15h à 16h30. Coût annuel : 603,50F (92€) plus licence et carte 91F (14€).
- à partir de 16 ans, perfectionnement ou niveaux : mardi de 20h30 à 22h30 Coût annuel : 754F (115€) plus licence et carte 164F (25€).

2) L'accès libre sans professeur et à volonté

- de 6 à 15 ans, 255,80F (39€) pour l'année plus licence et carte 91F (14€).
- à partir de 16 ans 301,80F (46€) pour l'année
- pour la saison du 1er mai au 30 septembre, 301,80F (46€) plus licence et carte 164F (25€).

Le théâtre : cette activité encadrée par un comédien professionnel du théâtre de la Cuvette se déroule le jeudi de 20h à 22h et s'adresse aux adhérents à partir de 16 ans. Vous pourrez y travailler votre voix, la recherche de votre personnage, les improvisations et l'écriture de scénarios. Coût annuel : 656F (100€) plus la carte de l'association 60F (9,15€). Le FJEP vous propose de participer gratuitement à deux séances avant de procéder à votre inscription définitive.

Renseignements et inscriptions auprès du FJEP Centre, 2 avenue Patton - 03 83 35 15 73.

■ QUAND REPAS ET MUSIQUE VONT DE PAIRE !

Que ce soit à Champ le Bœuf ou au centre, les Maxévillois avaient de quoi satisfaire à la fois leur appétit et leur goût pour la danse au cours du week-end des 17 et 18 novembre dernier :



Les Amis de Thilogne ont ouvert le bal au CILM le 17 novembre avec une soirée dansante où le Sénégal était à l'honneur : des spécialités dégustées aux percussions et chants traditionnels, le dépaysement était omniprésent.



Le lendemain, c'est la salle du parc de la mairie qui accueillait les convives de l'association polonaise Stanislas Leszczynski autour d'un repas plus traditionnel... mais aussi animé.

■ ESAF 54 : POUR RETROUVEZ LE GOUT DE LIRE ET D'ECRIRE

Outre son action d'écoute, et d'information notamment en direction des personnes isolées, âgées ou en difficulté, l'Esaf 54 organise des ateliers d'accueil permanent d'expression et de communication en français : français langue étrangère, atelier d'alphabétisation ou pour les personnes en situation d'illettrisme. Ces différents ateliers sont constitués au plus de douze participants et se déroulent à raison de deux séances par semaine. Pour plus d'informations, contactez **Elisabeth Zaoui, formatrice, 15 rue de la Seille, 03 83 97 03 16.** mail : esaf54@wanadoo.fr site : www.toutnancy.com/esaf54

Messages des associations

- Foyer de l'Amitié

Nous informons nos membres que le foyer fermera ses portes le soir du 21 décembre et rouvrira le 4 janvier à 14h. Il reste quelques places disponibles pour le circuit organisé par le Foyer du 16 au 23 juin prochain en Haute Auvergne. Vous pouvez vous inscrire lors de nos permanences hebdomadaires au CILM le mardi et vendredi de 14h à 17h ou en contactant le président, Pierre Vauchelle au 03 83 96 56 88.



■ MOMENT DE POESIE OFFERT PAR LES ELEVES DE L'ECOLE D'APPLICATION ANDRE VAUTRIN...

LE CHENE

*Le chêne est si beau, si timide, que dans la forêt
on ne peut plus le quitter des pieds...
Les feuilles qui sont rouges, oranges, vertes,
tombent dans l'herbe.
Oh ! le grand chêne, toi qui est plus que ma beauté.
Oh ! le chêne toi, quand on est en hiver la neige
tombe sur toi.
Je vois que quand tu auras 43 ans, on ne pourra
plus te revoir car tu n'auras plus d'oxygène.
Mais tu en referas quand un arbre repoussera.
Il sera tout sage, tout timide.
Un arbre plantureux déploie son feuillage
majestueux.
Les enfants attirés par sa grandeur,
s'accrochent aux branches.
Merci bel arbre pour ta couleur !
C'est le cœur gai que nous rentrons à la maison.*

Extrait du livre des poésies écrites en l'honneur de la forêt maxévilloise par les élèves membres de la Commission municipale d'enfants de l'année scolaire 99/2000.

■ LE BREVET D'APTITUDE A LA CIRCULATION (B.A.C.)

La reconduction de l'opération "**Brevet d'Aptitude à la Circulation**", menée depuis plusieurs années par la police municipale et les Agents de Médiation et de Sécurité, en collaboration avec les enseignants et parents d'élèves a été présentée par la municipalité aux différents conseils d'école de ce 1er trimestre. Cette opération vise à sensibiliser les enfants de grande section de maternelle et les élèves de Cours primaires aux dangers qu'ils peuvent rencontrer sur le chemin de l'école, par exemple en tentant de récupérer un ballon qui roule sur la route - sans se soucier des véhicules qui approchent... et la liste est longue...

Cette sensibilisation aux dangers de la rue comprend 4 phases :

- apprentissage des panneaux, des éléments mobiles et fixes de la rue,
- projection d'une cassette vidéo,
- rappel des règles de sécurité et apprentissage sur le "terrain" : où se placer sur le trottoir, comment traverser la rue, que faire quand le ballon va sur la route, etc...
- épreuve finale d'évaluation des acquis des enfants.

A l'issue de cette épreuve, qui permet de s'assurer que les réflexes de sécurité sont acquis, les enfants obtiendront leur "Brevet d'Aptitude à la Circulation".

La sécurité des enfants est l'affaire de tous, mais en premier lieu des parents. La police municipale, les agents de médiation et les enseignants comptent vivement sur leur participation, particulièrement lors des sorties sur le terrain.

Au fil des mois nous ne manquerons pas de vous tenir informés de l'évolution de cette opération.

■ LES FESTIVITES DEBUTENT POUR LES CANAILLOUX

Saint Nicolas a promis de rendre visite à la halte-garderie. C'est le mardi 4 décembre à 15h30 qu'il a retenu dans son emploi du temps fort chargé pour distribuer des pains d'épices aux enfants sages. Après saint Nicolas, c'est le Père Noël que les Canailloux recevront, en avant-première, le mardi 18 décembre.

**Contact : Dominique Cléménçon,
03 83 96 48 47.**

■ TOUS LES DETAILS SUR L'AGENDA DE SAINT NICOLAS !

Saint Nicolas nous a confié le programme définitif de ses visites aux petits et grands Maxévillois. Continuez à être sages car le Père Fouettard a prévu de l'accompagner dans bon nombre de ses déplacements :

● **Le vendredi 30 novembre**, Saint Nicolas passera la journée à visiter les différents services de l'Institution Jean-Baptiste Thiery.

● **Le dimanche 2 décembre**, il accompagnera le char de Maxéville, "Max et Vil au Cirque" au grand défilé de Nancy.

● **Du lundi 3 au jeudi 6 décembre**, Saint Nicolas visitera les écoles maternelles en compagnie d'un conteur ; il passera également au CILM où il offrira aux enfants des écoles primaires un magnifique spectacle féérique du Théâtre en Kit de Tomblaine : "Quand les semelles s'en mêlent".

● **Le mercredi 5 décembre** : à 10h30, saint Nicolas rencontrera les enfants du centre de loisirs du FJEP Centre ; à 11h, il passera sur le marché et se rendra ensuite aux Aulnes pour participer au goûter offert aux enfants du quartier, au sein de l'école maternelle Moselly. A partir de 18h, un grand cortège se mettra en route au centre ville, en compagnie de plusieurs chars de l'agglomération nancéienne, des majorettes de Maxéville et de deux fanfares. A son arrivée devant la Mairie, vers 19h, saint Nicolas recevra des mains de Monsieur le maire les clés de la ville et assistera à l'embrasement pyrotechnique de l'Hôtel de Ville.

● **Le vendredi 7 décembre** : Saint Nicolas rendra visite à la Maison d'Accueil Spécialisée de Champ le Boeuf, puis au Foyer de l'Amitié, au club des Gais Lurons, et au Foyer de la Justice. A partir de 18h30, il participera au défilé de Champ le Boeuf qui se rendra du complexe sportif Léo Lagrange au CILM. Les maires de Laxou et de Maxéville ainsi que les membres du Comité des Fêtes de Champ-le-Boeuf l'accueilleront et lui remettront les clés de la ville.

● **Le samedi 8 décembre** : saint Nicolas se rendra à 10h30 à la maison de retraite du Bon Repos, où il déjeunera avec les pensionnaires. Ainsi se terminera la tournée 2001 de saint Nicolas sur Maxéville...

La Municipalité, les services techniques municipaux, le service Jeunesse animation sport, les associations et les bénévoles qui l'ont préparée, vous souhaitent à toutes et à tous une BONNE et HEUREUSE SAINT NICOLAS !

■ FETONS NOEL A LA LUDOTHEQUE

La ludothèque convie ses adhérents à participer à la décoration des sapins le mercredi 19 décembre 2001 :

- à partir de 9h à la ludothèque du centre - avenue Patton,
- à partir de 16h à la ludothèque de Champ-le-Boeuf - salle 2 du CILM.

Michèle et Audrey se feront une joie de partager, avec leurs adhérents petits et grands les boissons, gâteaux et bonbons spécialement préparés pour ces occasions. Elles vous disent à bientôt.

■ JEUX ET FAMILLES EN FETE

La journée "Jeux et Familles en Fête", organisée par la ville de Maxéville, rencontre un vif succès depuis déjà trois ans. Ce rassemblement populaire et familial autour de nombreux jeux de société est bien sympathique et il permet de renforcer les liens entre les différentes générations.

Une **4ème édition** sera donc proposée le **dimanche 20 janvier 2002 au CILM**, 23 rue de la Meuse à Champ le Boeuf, de 14h à 18h. L'entrée sera gratuite.

Ambiance chaleureuse et conviviale assurée!... notamment grâce à la bonne humeur et aux animations de notre ami Serge El Founi !

Autour de jeux de société originaux et récents de la ludothèque municipale, et présentés par des bénévoles et des associations maxévilloises, petits et grands pourront passer ensemble un bon après-midi ludique ; un goûter leur sera offert et une buvette sera ouverte...

Un stand de maquillage accueillera même ceux qui le souhaiteront.

Alors à bientôt...

■ LES ECLAIREURS DE FRANCE ANIMENT LES AULNES

L'association des Eclaireuses Eclaireurs de France, mouvement laïque et mixte du scoutisme, propose différentes animations sur le quartier des Aulnes en partenariat avec la ville de Maxéville. Des activités sont déjà proposées un samedi sur deux aux enfants âgés de 6 à 11 ans depuis la rentrée de septembre. L'association travaille à présent à l'organisation d'un camp d'été en Lozère programmé pour le mois de juillet et anime également des ateliers d'aide aux devoirs.

Ces séances s'adressent aux enfants scolarisés à l'école primaire. Elles débuteront le mardi 4 décembre et se dérouleront chaque mardi et jeudi de 16h30 à 18h au local des Eclaireurs de France situé au pied de la tour Panoramique. Une adhésion de 100F (15,24€), valable un an de septembre à septembre, donnera à votre enfant la possibilité de participer à l'aide aux devoirs ainsi qu'aux autres activités.

Si ces projets vous intéressent ou si vous souhaitez de plus amples informations, n'hésitez pas à prendre contact avec l'association au local de la tour panoramique. Vous pouvez également joindre Olivier Valli, responsable du projet au 03 83 96 74 59 ou au 06 76 20 96 52.

Travaux dans la ville

Rue de la République : l'entreprise Eurovia est missionnée pour l'aménagement d'un parking arboré à hauteur du n° 67 rue de la République ainsi que l'implantation de deux feux tricolores et le repositionnement des passages protégés. Les travaux débiteront le 3 décembre.

Avenue Patton : La Communauté Urbaine du Grand Nancy a programmé la mise en sécurité de l'accès au droit du FJEP, l'aménagement définitif des bordures et le marquage au sol pour la fin de l'année.

Rue Lafayette : La signalétique horizontale du carrefour à l'angle du magasin Aldi a été modifiée pour améliorer les conditions de sécurité de cette intersection. L'implantation d'un panneau signalant la priorité renforcera le nouveau dispositif.

TRAVAUX DANS LES BATIMENTS COMMUNAUX

Ecole primaire St Exupéry : l'entreprise Lorraine d'Etanchéité réalisera début décembre les travaux sur la terrasse du hall et la première partie de la réfection du réseau de chauffage sera effectuée par l'entreprise Solorec durant les vacances de Noël.

Complexe sportif Léo Lagrange : l'entreprise SETEA achèvera le remplacement de l'éclairage dans la grande salle du gymnase.

ILLUMINATIONS DE FIN D'ANNEE

Afin de répondre à de nombreuses demandes en terme d'illuminations de fin d'année, de nouvelles décorations ont été acquises par la ville. Leur installation a été étendue du centre vers les autres quartiers afin que tous en profitent.

POUR PROFITER DES SENTIERS DE LA VILLE

Afin de valoriser le patrimoine forestier de Maxéville, un nouvel agent d'entretien a été recruté depuis le 1^{er} octobre. Francis Leclerc, a désormais pour principale mission de veiller à l'entretien des sentiers, de la forêt et des arbres de la ville.

Son programme de travail, établi mensuellement en fonction des saisons, a été consacré en octobre à l'entretien et la sécurisation des sentiers et chemins communaux.



BILAN DE LA BOURSE AUX PLANTES DU 27 OCTOBRE

La seconde bourse aux plantes organisée à la salle du parc par la ville de Maxéville et Anne Lodolo, adjointe déléguée au fleurissement a remporté le même succès que la précédente. Plus de cent personnes y ont participé dans la joie et la bonne humeur.



Après une conférence de Michel Fontaine, délégué des Jardins de France, sur "la protection hivernale des plantes, la taille des rosiers, la plantation des arbustes, fruitiers et bulbes", les visiteurs ont pu admirer les cucurbitacées décorées présentées par monsieur Chodkowski, membre de la société horticole de Lunéville ainsi que les dessins au fusain et à la sanguine de Madame Tanguy, Maxévilloise talentueuse. De nombreux échanges de plantes ont été effectués et chacun a pu bénéficier d'une distribution gratuite des plantes ayant orné les massifs d'été de la ville.

Extrait des commentaires portés sur le livre d'or de la rencontre : "Conférence très conviviale, abordable même pour des néophytes. Une bourse au printemps et une en automne est un bon rythme, à poursuivre dans cet esprit amical".

La ville remercie toutes les personnes ayant participé à la réussite de cette manifestation.

Jean Pierre Bruneau, nouveau délégué des jardiniers de France à Maxéville était présent et a fait part de son projet de créer un club de jardinage. Si vous désirez partager votre passion du jardin avec lui, vous pouvez le contacter à l'adresse suivante : 3 rue du 15 septembre 44 à Maxéville, tél. 03.83.37.44.00.

Jardins et fleurissement

CE MOIS CI AU JARDIN ET AU BALCON

"Décembre trop beau, été dans l'eau"

Au balcon, emmitoufflez les jardinières (paillis, écorces, emballages à bulbes,...). Décorez vos balcons avec des conifères ou des panachés, bruyères, cyclamen, guirlandes et boules, ... tout est permis, c'est bientôt Noël.



Avec l'arrivée du froid, on se replie **dans la maison** pour y passer des fêtes chaleureuses et des veillées au coin du feu. Evitez de placer vos plantes trop près d'une source de chaleur et maintenez une atmosphère suffisamment humide autour des plantes en pulvérisant un peu d'eau ou en plaçant un humidificateur dans la pièce.

La plante de saison est le poinsettia ou étoile de Noël car les feuilles de couleur rouge vif qui entourent sa fleur sont disposées en forme d'étoile. Il existe également des variétés blanches ou rosées. Placez le poinsettia à une température de 15 à 18° maximum et arrosez-le modérément.

Au jardin, terminez la plantation des bulbes de printemps (jonquilles, jacinthes, crocus, narcisses, tulipes,...) Elaborez vos futurs massifs de printemps avec des plantes bisannuelles (pâquerettes, pensées, myosotis, giroflées,...). Butez les rosiers pour les protéger du gel et, s'il ne gèle pas, coupez les derniers rameaux déflouris à une cinquantaine de centimètres au-dessus du sol.

Au potager, terminez les labours d'automne avant que la terre ne soit trop dure. La taille des pommiers, poiriers et autres arbres à pépin peut commencer par temps doux. A l'aide d'une brosse dure, supprimez les lichens et mousses et coupez le lierre envahissant les troncs. Balayez les dernières feuilles qui jonchent le gazon et évitez de marcher dessus quand il est enneigé.

Sage précaution : Veillez à vidanger le réseau d'arrosage enterré.

Sapin de Noël

Pourquoi ne pas acheter un sapin en motte que l'on peut replanter dans son jardin ou en bac sur la terrasse si vous avez choisi une variété à faible développement. Installez votre sapin à la place d'honneur de votre maison, mais de grâce, ne le mettez pas à côté du radiateur ou proche d'une cheminée, attention aux guirlandes électriques. Tradition oblige, décorez-le d'autant de guirlandes, de boules de verre et d'étoiles que vous le désirez. Evitez la fausse neige en bombe, elle tuerait ses aiguilles et pour le conserver encore plus longtemps, vous devez pulvériser régulièrement de l'eau sur son feuillage.

Alors joyeuses fêtes de fin d'année à toutes les mains vertes, et à l'année prochaine !

"Décembre sous la neige, la récolte se protège".

Aidez-nous à améliorer votre environnement

Chaque mois, des permanences sont tenues par les adjoints dans les différents quartiers. Elles sont pour vous, l'occasion de nous faire-part de vos remarques ou suggestions concernant votre environnement : propreté, entretien des voiries, éclairages, espaces verts... Les services techniques municipaux sont également à votre

disposition - Tél : 03 83 36 49 48.

Vous pouvez aussi renvoyer le coupon ci-dessous. Des coupons similaires sont disponibles en mairie centrale et à l'annexe de Champ-le-Bœuf.

Attention, les coupons anonymes ne seront pas pris en compte

AIDEZ-NOUS A AMELIORER VOTRE ENVIRONNEMENT

Coupon à renvoyer ou déposer en mairie, 14 rue du 15 septembre 1944 ; en mairie annexe au CILM, 23 rue de la Meuse.

Madame, Monsieur

Adresse

Téléphone (facultatif) Fait part des remarques suivantes :

.....

.....

.....

Date et signature

